20 juillet 2026

Fiche n° 3 Demandes de l'Ecole Jules Ferry

Cette école, (430 élèves), est très fréquentée par les cyclistes, actifs (près de 40) ou passifs (passagers), et même des draisiennes, et ce, par tous les temps.

L'environnement est favorable à la pratique du vélo : topographie raisonnable, réseau cyclable existant, CSP des parents, souvent pratiquant eux-mêmes le vélo, quartier résidentiel pavillonnaire-facile de garer les vélos

Certains enfants viennent d'au-delà de la Coulée Verte, la carte scolaire ne s'appliquant pas aux classes bilingues

On note une majorité de garçons chez les cyclistes actifs. Ils adorent venir à vélo, et ont le sourire (moins s'ils sont passagers, en l'occurrence, plutôt des passagères). Certains, qui habitent à 200 mètres, prennent leur vélo.

La plupart des CM1 et CM2 viennent seuls à vélo, et semblent très à l'aise. Ils disent ne pas rencontrer de problèmes sur leurs trajets.

Cependant, pris isolément, certains disent appréhender leurs futurs itinéraires pour l'entrée au collège, notamment le franchissement du Passage à Niveau.
Les travaux en cours sur le PN 306 devraient améliorer les choses

La Directrice est très volontariste pour le vélo, et a des projets pour 2026-2027 :

- Relancer le programme « Savoir Rouler à Vélo »
- Participer au challenge « Bouger autrement à l'école »
- Familiariser les CM2 sur leurs futurs itinéraires en vue de l'entrée en 6ième

Les demandes/propositions ci-après font suite aux échanges avec la Directrice et certains enseignants de l'école, des parents, des enfants, des riverains et des observations réalisées fin juin/début juillet 2026

Elles sont en général spécifiques à l'école.

Cependant, certaines propositions peuvent intéresser l'ensemble des cyclistes, notamment sur l'axe rues de la Rade-de Kergleuz- Le Maout- Pont de Kervitous

Les demandes nombreuses concernant le giratoire de Kermadec sont traitées dans le dossier A.France-Allende, voie structurante qui dessert l'école. (Fiche 1)

1-Rue de Kervitous

Il s'agit là d'un point qui est pointé très souvent par les parents d'élèves de l'école Jules Ferry et les riverains de la rue, en priorité ceux du tronçon le plus étroit

Problèmes posés

- Trafics élevés compte tenu de la géométrie et du contexte (environ 1000 véhicules/jour) en conflits avec débouchés piétons/vélos venant de l'école et du nouveau du lotissement
- Perception nulle du débouché piétons (et de la rampe poussette/ vélo très raide) du nouveau lotissement
- Ce nouveau débouché est très fréquenté puisqu'il permet de raccourcir les trajets depuis les rues de Keraudren, Chateaubriand vers l'école
- Difficultés pour riverains de sortir de leurs propriétés : n°7 Mme Colin et surtout n°11 Mme Lagadec, et dans une moindre mesure n°15 en raison « "du non-respect des STOP par certains cyclistes »

Nos propositions

1-Urgent : Rendre perceptible le débouché du lotissement : 2 STOP, marquage spécifique (passage piétons ? pictogramme piétons ?), élaguer le buisson à gauche en montant juste avant

2-En complément, une option plus radicale, à réfléchir : : mettre la rue de Kervitous en double impasse, en interdisant la circulation de transit sauf vélos

En pratique, il suffit de positionner un obstacle infranchissable, dont la nature dépendra des besoins des services de secours, de collecte des ordures ménagères (potelet amovible, demi-sphère franchissable par un véhicule lourd comme rue de Keraudren, à proximité)

L'endroit le plus adéquat étant juste au Sud de la Venelle de Latour d'Auvergne pour assurer une bonne visibilité du dispositif

Avantages

- Grande amélioration de la sécurité, et de l'autonomie des enfants
- Sortie des garages dans le tronçon étroit grandement facilitée
- Peu coûteux, facile à tester, réversible

Inconvénients

- Ferait pas mal de mécontents (automobilistes)
- Au début, risque d'avoir des voitures qui s'engagent par erreur, sans ½ tour possible
- Si retour en arrière, attention à l'information des piétons

2-Rue Le Maout et Pont de Kervitous

Itinéraire très emprunté par les enfants venant du Sud. Les plus jeunes cyclistes, accompagnés, roulent sur le trottoir, qui est très haut sur le pont (27 cm), et relativement étroit (1,50m), d'où risque de chute sur la chaussée

Par ailleurs, les vitesses pratiquées (V15 : 54 km/h) sont bien supérieures à la limite autorisée (30 km/h)

Plusieurs parents demandent une chaucidou, ce qui contribuerait à faire ralentir, à sécuriser l'itinéraire vers l'école et permettrait aux plus jeunes de rouler sur la chaussée

Proposition : Chaucidou par simple marquage, facile et rapide à mettre en œuvre, peu coûteuse

3-Carrefour rue de la Rade-Bd Maissin

La rue de la Rade draine de jeunes cyclistes, dont certains viennent du nouveau quartier de Feunteun Aon, via le chemin piétons, situé au bout de la rue, eévitant ainsi la circulation du bd Maissin et le rond-point avec l'av Clemenceau

Pour rejoindre l'école, ils traversent la Bd Maissin en direction du Pont de Kervitous

Cette traversée mérite d'être sécurisée :

- flux élévés (3800 véh/j)
- vitesses (V15 58 km/h sens montant, 48 km/h dans l'autre sens, pour une vitesse réglementaire de 30 km/h),
- visibilité limitée par la végétation sur le terre-plein central côté Pont Albert Louppe, aggravée certains matins par le soleil rasant

Nos propositions :

- élagage (prioritaire)
- un coussin berlinois par sens de circulation, en approche du carrefour (peu coûteux, possibles en provisoire)

4-Chemin au Sud de la rue de la Rade

Le nouveau quartier de Feunteun Aon est enclavé avec un seul débouché véhicules sur le Bd Maissin. Un chemin piéton (privé) relie le quartier à la rue de la Rade à partir de la rue Beniguet

Ce chemin, praticable à vélo, est très intéressant pour rejoindre depuis le quartier l'Ecole Jules Ferry . En effet, il permet d'éviter le Bd Maissin Sud (1760 véh/j, V15: 51 km/h) et le giratoire Clemenceau , itinéraire qui peut être jugé difficile avec ou pour des enfants

Ce chemin est privé. Son revêtement est moyen, plutôt adapté aux VTT, les chicanes (gros blocs) sont dissuasives, l'entretien (végétation latérale) minimaliste…il semble que seul un droit de passage de largeur 1m (passage de brouette) soit imposé aux propriétaires.

Nous proposons que la situation soit clarifiée, pour qu'à minima le passage des vélos (et piétons) soit pérennisé. Est-il possible d'envisager un transfert de domanialité à la collectivité ?

5-**Parking école - rue Lucie Sanquer-chemins d'accès**

Problèmes posés

- Après discussion avec certains parents, il y aurait des conflits entre cyclistes et piétons d'une part et automobilistes d'autre part :
    - Du fait du stationnement anarchique sur trottoir (rue Lucie Sanquer en approche du giratoire), et même sur la piste cyclable qui longe l'école
    - Perception insuffisante du débouché de cette piste cyclable par les automobilistes descendant la rue Sanquer
    - Difficultés pour les cyclistes venant du Sud de tourner à gauche vers cette piste cyclable, les véhicules arrivant en face ne les laissant pas passer

- Chicane sur chemin arrivant du Sud obligeant à mettre pied à terre et difficilement franchissable par vélos spéciaux
- Chicane sur chemin débouchant rue de Kervitous obligeant à mettre pied à terre difficilement franchissable par vélos spéciaux

- Demande de la Directrice d'augmenter l'offre en parkings vélos couverts

Nos propositions

- Adapter les chicanes
- STOP sens descendant avant la piste cyclable
- Bande cyclable sens montant entre le chemin au Sud et la piste cyclable
- Quelques potelets bien placés sur accès piste cyclable et trottoir en approche rond-point de Kermadec

L'ensemble de ces propositions est facile à mettre en œuvre et elles sont peu coûteuses

- Extension de l'offre en stationnement couvert- à étudier- financement ?